

M

Vivre à Mouthiers-sur-Boëme

N° 177
Mars
1999

BULLETIN
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal	du 11/02 ...	p 2
Gros Plan : Le contrôle de légalité	p 3	
Parlons-en : Carrefour du Peuplier Major	p 3	
Intercommunalité :	p 3
Rencontre avec Alain LARRIVE	p 4	
Centre Social & MJC Infos	p 5	
Vie Associative	p 6	
Vie Associative	p 7	
Etat Civil	p 8	
Agenda	p 8	

Equipe de rédaction :
L-P Carrier, B. Gervais
J-Y Le Turdu, J. Révéreau

Mise en page et conception :
J. Roos
Centre Social Charente Boëme Charraud

Impression :
Composervices Angoulême
RC 86 B 0280



Mairie : le chantier s'accélère (Photo Alain PORTE)

LE MOT DU MAIRE :

Une commission d'élus a mené une réflexion sur le devenir des locaux de la mairie actuelle.

A la suite de cet examen, il s'avère qu'actuellement notre collectivité met divers locaux à la disposition des associations ci-dessous :

- ADMR
- CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL
- COMITE DES FETES
- CERCLE DES AINES
- MJC JULES BERRY
- SCM FOOTBALL
- SCM TENNIS
- SECOURS POPULAIRE

Aucune demande complémentaire n'étant formulée à ce jour, et du fait de la composition de l'immeuble sur trois niveaux difficilement aménageables, la commission s'est prononcée pour la mise en vente de l'immeuble.

Une estimation a été demandée à l'administration des "DOMAINES".

Une proposition d'achat nous a été faite par Madame et Monsieur DOMENACH qui envisagent le déplacement de la pharmacie.

Cette demande a été acceptée par le conseil municipal qui a toujours eu le souci de favoriser le commerce ou l'artisanat local.

Compte tenu des problèmes de stationnement existant actuellement rue de la Boëme, cette installation de la pharmacie place de la gare semble judicieuse. Les professions médicales et para-médicales seront ainsi regroupées sur un même site pour faciliter la vie de chacun.

Cécile FORGERON

LE CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 11 février 1999

I. VENTE DE L'IMMEUBLE DE LA MAIRIE ACTUELLE
Le Conseil Municipal décide de vendre l'ensemble de l'immeuble à M. Domenach pour la somme de 450 000 F, sous réserve de l'accomplissement des formalités de vente d'un bien public de la Commune.

II. AVENANT N°1 AU LOT 7 "ÉLECTRICITÉ" TRAVAUX Mairie

Mme le Maire donne au Conseil Municipal le résultat de la consultation de la Commission Communale d'appel d'offres concernant l'avenant n°1 au lot n°7 "électricité" concernant le câblage informatique. Cette commission ayant donné un avis favorable, le Conseil Municipal accepte ledit avenant d'un montant de 15 546,61 F.

III. AMEUBLEMENT FUTURE Mairie

Le Conseil Municipal reporte sa décision à la prochaine réunion, tous les devis demandés n'étant pas établis.

IV. PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE VŒUIL

Le Conseil Municipal n'émet aucune observation particulière sur le projet de révision du Plan d'Occupation des Sols de Vœuil.

AVIS

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR L'EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le maire de la commune de Mouthiers sur Boëme (Charente) prévient ses administrés qu'en exécution d'un arrêté de M. le Préfet de la Charente en date du 5/02/99, il sera ouvert une enquête publique sur la demande présentée par la Sté CDMR pour être autorisée au renouvellement d'exploitation d'une carrière à ciel ouvert de calcaire ainsi qu'à son extension + déplacement installation traitements des matériaux situé à Rouillet St Estèphe "Bois des Auturs" et Claix "Champs et Bois de Clérignac", "Le Petit Maine Sec".

A cet effet, le dossier concernant cette demande sera déposé au secrétariat de la mairie de Claix (Charente), où toute personne pourra en prendre connaissance pendant la durée de l'enquête, soit un mois du 23 mars 1999 au 24 avril 1999 inclus, aux jours et heures d'ouverture des bureaux, et adresser toute correspondance à la mairie.

M. Maurice PREGNON, domicilié 1, rue des Gots - 16000 Angoulême, est chargé des fonctions de commissaire-enquêteur. Pendant la durée de l'enquête, il sera présent à la mairie de Claix aux jours et heures suivants pour recevoir les observations et réclamations qui pourront être faites :

- Mardi 23 mars 99 de 9 h à 12 h - Mercredi 31 mars 99 de 14 h à 17 h
- Vendredi 9 avril de 9 h à 12 h - Mardi 13 avril 99 de 14 h à 17 h
- Samedi 24 avril 99 de 9 h à 12 h

Les déclarants seront requis de signer leurs déclarations, lesquelles seront consignées au registre d'enquête.

V. QUESTIONS DIVERSES

• Lavoir

Le Conseil Municipal charge Mme le Maire de contacter les nouveaux propriétaires du lavoir acquis à Mme Dedieu, pour son rachat éventuel.

• Association Protection Vallée du Claix

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la proposition de cette association pour la plantation, à titre gratuit, d'arbres en bordure du chemin de la Meule.

• Patrimoine

Le Conseil Municipal accepte de s'impliquer dans l'opération "patrimoine insertion" organisée par le Pays d'Art et d'Histoire, en signant une convention de mise à disposition d'un CES pour une durée de 3 mois.

• Bus communaux

Le Conseil Municipal décide de prévoir au budget primitif de la régie des transports la pose d'un système de verrouillage et de déverrouillage des portes des bus communaux.

• Association des "Moutier"

Le Conseil Municipal décide de relancer la commune de Moutier d'Ahun (Creuse)

pour le projet de création d'une association des "Moutiers" de France.

• Prêt des bus aux associations inter-communales

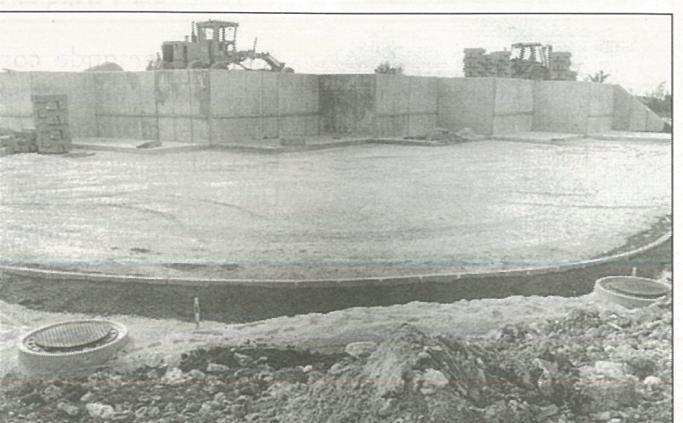
Suite au contrôle de légalité exercé par la Préfecture sur la délibération du Conseil Municipal en date du 12/11/98, le Conseil Municipal retire ladite délibération. Les bus communaux ne pourront donc plus être mis à disposition des associations de l'Intercommunalité. Cette limitation aux associations locales vise à ne pas concurrencer le secteur privé des transports. (voir gros plan).

• Crédit Syndicat Mixte Informatique Mairies

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique propose aux communes la création d'un syndicat mixte afin de remplacer les compétences qu'avait "Charente Développement" auprès des communes informatisées. Le Conseil Municipal demande des précisions quant au fonctionnement de ce syndicat, et notamment sur le système de représentation des collectivités, avant de se prononcer.



Rond-point du Peuplier Major ...



Déchetterie..., des chantiers qui avancent.

GROS PLAN :

LE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Si la décentralisation a donné de nouvelles compétences aux communes, l'état s'est néanmoins réservé le contrôle a posteriori des décisions prises, par le Préfet. Ainsi toutes les délibérations du Conseil Municipal sont transmises à la Préfecture. Mais la loi du 22 juillet 1982 impose également de transmettre les décisions réglementaires et individuelles prises par le Maire dans l'exercice de son pouvoir de police, les conventions relatives aux emprunts et aux marchés, les décisions relatives à l'occupation du sol (permis de construire) au personnel communal (nomination, avancement, sanctions disciplinaires). Si le Préfet estime illégal un de ces actes, il doit le transmettre au Tribunal Administratif qui est le seul compétent pour prononcer son annulation. Face à la profusion de textes réglementaires, le service préfectoral de contrôle de légalité intervient en conseil auprès des élus afin qu'ils puissent au mieux répondre aux besoins locaux tout en respectant les libertés et la législation.



Saison (Photo Alain Porte)

PARLONS-EN...

Bientôt QUINZE MILLE ANS

La réalisation du carrefour du Peuplier Major va effacer un point noir de la circulation routière locale. Mais son aménagement par la municipalité va faire de cette porte d'entrée communale une vitrine de notre patrimoine. Et lorsqu'il s'agit de patrimoine, il faut penser générations futures. C'est pourquoi, en collaboration avec Michel Vallat, artiste sculpteur chargé de la conception et de la réalisation du site,

INTERCOMMUNALITÉ

Les services départementalisés de l'incendie et des ordures ménagères poussent la fiscalité intercommunale à la hausse

Depuis que ces compétences autrefois locales ou communales ont été acquises par des syndicats départementaux les budgets sont en hausse. Ainsi le Syndicat départemental de secours et incendie présidé par Monsieur VOIRON Maire de JARNAC vient de porter la participation communautaire de 129 francs à 149 francs pour 1999. De son côté le Syndicat départemental des Ordures Ménagères, (dans lequel ne figurent aucun représentant de notre communauté), présidé par Monsieur ROUX Conseiller général de Cognac, a décidé de porter la participation des communes à 231 francs par habitant pour le traitement des O. M. et des déchetteries.. En 1998 quand cette compétence était encore celle du SIROMPEGA, dans lequel nous sommes représentés par 8 délégués, cette participation s'élevait à 152F/habitant. Le total de ces deux hausses auxquelles s'ajoute celle de la collecte (8 F/h) s'élève à 107 F par habitant. Compte-tenu que la fiscalité intercommunale directe (non compris la taxe professionnelle et la redevance Ordures ménagères)) s'élevait à 115 F/Habitant en 1998, on devine que les élus intercommunaux qui préparent actuellement le budget devront faire preuve d'ingéniosité pour limiter la hausse de la fiscalité. Ce qui est le plus difficile à admettre dans cette situation réside dans le fait que la décentralisation a dépossédé les communes du choix des moyens mais leur a laissé l'obligation de voter la fiscalité nécessaire pour financer ces choix faits par d'autres. Nous étudions donc les moyens juridiques qui nous permettraient de changer cette situation.

RENCONTRE avec Alain Larrive

A son léger accent du sud, on devine qu'il n'est pas charentais d'origine. Pourtant son visage et sa voix sont devenus très familiers à Mouthiers et dans la Communauté de communes. Directeur de la Maison des Jeunes Jules Berry et du Centre Social intercommunal, Alain Larrive est un "stakhanoviste" de l'animation locale.

Animateur, c'est d'ailleurs ainsi qu'il se revendique. Il aurait pu rester l'instituteur qu'il a été pendant quelques années avant d'être mis à disposition de la Fédération des Oeuvres Laïques de Gironde par le Ministère de l'Education Nationale. Educateur dans un établissement régional d'enseignement adapté, il y travaillera 4 ans avant de quitter l'Education Nationale pour la formation de directeur de MJC. Sans oublier dans son parcours un congé sans solde pour se former au théâtre et animer une troupe de spectacles de rue. Ce sont ses talents naturels entretenus et développés qu'il fait apparaître en haut de ses échasses lors des défilés de carnaval.

Le mois de mars est à cet égard une période de grande intensité sportive et théâtrale. Ainsi, les 10 èmes Boucles de la Boëme auxquelles vous avez pu assister le week-end dernier seront suivies le samedi 20 du Carnaval. Au menu de la journée, les défilés à Vœuil, puis à Mouthiers, suivis du repas médiéval et du bal traditionnel. Quelques jours plus tard à Roullet-St Estèphe, Alain Larrive accueillera avec l'ACDL la troupe du Théâtre du Sablier, qui sera présente du 24 au 28 mars. Toutes ces activités grand public ne sont pourtant que la partie émergée d'un iceberg comportant de très nombreuses fonctions.

Aujourd'hui Alain Larrive dirige une PME de 10 salariés permanents auxquels s'ajoutent, l'été notamment, une quinzaine de personnes. Le directeur du Centre Social coordonne les activités post et périscolaires, et l'aide à la vie associative intercommunale. En tant que directeur de la MJC il suit de très près de multiples activités dont celles de la crèche, "Les p'tits loups", placée sous la responsabilité d'Anne-Marie Martignac (que nous rencontrerons prochainement).



Ainsi le Centre Social a récemment signé une convention avec l'A.N.P.E. de La Couronne pour offrir des informations faciles d'accès aux habitants de la communauté de communes. Le point ACCUEIL-EMPLOI permet ainsi à toute personne habitant la communauté, d'être accompagnée dans une recherche d'emploi, pour la réalisation d'une lettre de candidature ou d'un curriculum vitae. Cette action est coordonnée par Joëlle Pinot qui assure des permanences à heures fixes dans les quatre communes. Cette activité fait suite aux actions de l'ancienne association Boëme-Charraud Emploi, et fait partie du service à rendre à la population.

Ce souci de service est, selon Alain Larrive, un objectif à combiner avec une exigence de qualité. C'est pourquoi il suit avec attention les besoins de formation dans l'équipe

L'ensemble des actions qui bénéficient d'un intense soutien communal et intercommunal est également subventionné par la Caisse d'Allocation Familiale, notamment celles tournées vers les jeunes, et les personnes en difficulté sociale.

de professionnels qu'il anime. Mais cette nécessaire formation doit également concerner les bénévoles et leur permettre ainsi de mieux assurer leurs responsabilités. Dans une association 1901, la présence de professionnels ne doit pas faire oublier que ce sont les administrateurs bénévoles, désignés par les adhérents, qui fixent les orientations et adaptent les projets aux besoins de la population.

La formation des bénévoles est donc un des objectifs prioritaires de l'année 99. Elle accompagnera un des changements les plus importants de ces dernières années au plan local : le rapprochement entre les associations des quatre communes de la communauté.

Alain Larrive a joué un rôle essentiel dans cette nouvelle forme de coopération. Nombreux sont les responsables qui reconnaissent son dynamisme, son sens de l'écoute, sa très grande disponibilité dépassant largement les horaires de bureaux. Mais l'important pour ce béarnais d'origine est que les dossiers avancent et répondent aux besoins des gens. En préparant sa Maîtrise de développement local dans le cadre de sa formation de directeur de MJC, Alain Larrive avait étudié avec beaucoup d'attention les travaux de sociologues montrant le besoin d'appartenance ressenti par les habitants des zones périurbaines, et débouchant sur la recherche de participation dans des associations. Des théories qu'il a, par son action professionnelle, su faire descendre au ras des pâquerettes.

Est-ce pour cela qu'une fois par an il remonte sur des échasses ?

MJC & CENTRE SOCIAL INFOS ...

CENTRE SOCIAL Charente Boëme Charraud

05 45 67 84 38

Vers le Contrat Educatif local

Le Contrat Ville Enfant Jeune (CVEJ) est mort. Vive le Contrat Educatif Local. Le nouveau dispositif doit démarrer début septembre 99. Il s'agit d'un label unique, visant à mettre en œuvre un projet éducatif conçu par les différents partenaires concernés par l'éducation des enfants et des jeunes (3-16 ans).

Les différents partenaires se sont rassemblés pour sa mise en œuvre : Education Nationale, Jeunesse et Sports, CAF, Conseil Général, DRAC et bien sûr les collectivités locales et associations.

Le territoire concerné est celui de l'actuel CVEJ, c'est à dire la Communauté de Communes Charente Boëme Charraud. Le Centre Social intercommunal, pilote du projet, propose des réunions dans chaque commune pour faire un point état des lieux (qui est demandé) et réfléchir sur les objectifs et contenus. Le Comité de pilotage intercommunal se réunira ensuite.

La réunion locale aura lieu à l'école de Mouthiers le jeudi 18 mars de 17 h 30 à 19 h.



VACANCES ADOS

Les ados de Mouthiers ont eu la possibilité, durant les vacances de Février, de pratiquer différentes activités proposées par le Centre Social.

Certains sont allés au Bowling, et la plupart ont participé au bal costumé du mercredi 17 au soir. Tous ont rivalisé d'ingéniosité et de créativité pour venir dans des costumes fabriqués par eux-mêmes. Certains ont même saisi l'opportunité d'aller à la patinoire et de faire du Quad en complétant les places disponibles sur les autres communes.

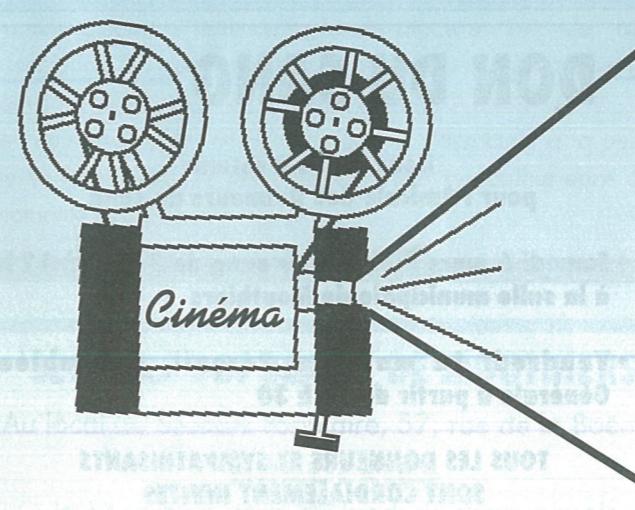
CENTRE DE LOISIRS

Mercredis de mars

"La Piste aux Etoiles"

ATELIERS
Jonglage - Clowns - Dresseurs
Equilibristes - Cirque

MJC infos... MJC infos... MJC infos...



CINEMA... MJC

ASTERIX ET OBELIX

contre

CESAR

Jeudi 18 Mars 1999

à 20 h 30

VIE ASSOCIATIVE

REPAS ANNUEL DE LA SOCIETE DE CHASSE DE MOUTHIERS ET SON 60^{ème} ANNIVERSAIRE Dimanche 14 mars 1999

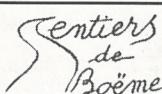
Salle polyvalente de Mouthiers
à 12 heures

Adulte : 110 F
Enfant de 7 à 12 ans : 30 F

INSCRIPTIONS

avant le vendredi 12 mars

- M. Germon ☎ 05 45 67 98 57
- M. Boissard ☎ 05 45 67 82 63
- M. Bennaceur ☎ 05 45 67 84 46



SENTIERS DE BOËME : Calendrier des randonnées pédestres - Mars 99

Jour	Organisateur	RV à Mouthiers Place de la Gare	Lieu de la randonnée	Point de départ	Heure	Nb de km
6 & 7 /03	10 ^e Boucle de la Boëme : VTT Randonnées & Compétition - Di. après-midi : épreuve & démonstration de Trial (parcours avec obstacles)					
Di. 14/03	B. Blanlœuil	13 h 15	Poullignac	Eglise	14 h	8
Carnaval à Vœuil et Mouthiers. Thème : le Moyen-Age						
Di. 28/03	Nicole G, Maryvonne B, Anny G	10 h	Souffrignac	Eglise	11 h	16 (ou 12) Possibilité de rejoindre le groupe à 12 h à Varaignes (halles) pour visite & pique-nique, 12 km l'après-midi
Di. /04	B. & G. Carel	13 h 30	Dignac	Terrain de tennis	14 h	12

FNACA

La cérémonie du souvenir de la fin de la Guerre d'Algérie aura lieu le

19 mars 1999 à 18 heures

(départ de la Mairie)

Le Comité FNACA de Mouthiers vous y invite ainsi qu'à l'inauguration de l'exposition (prêtée par GAJE) :

"PHOTOS SUR LE DÉROULEMENT DE LA GUERRE D'ALGÉRIE"
EXPOSITION DU 22 AU 27 MARS

DON DU SANG

Deux dates à retenir
pour l'Amicale des Donneurs de sang

- Samedi 6 mars : collecte de sang de 8 h 30 à 12 h à la salle municipale de Mouthiers
- Vendredi 12 mars : à Péreuil, Assemblée Générale à partir de 15 h 30

TOUS LES DONNEURS ET SYMPATHISANTS
SONT CORDIALEMENT INVITES

VIE ASSOCIATIVE

CARNAVAL 99



Echassiers

Jongleurs

Musiciens Traditionnels de Rio

Cracheur de Feu

Animations - Danses

— SAMEDI 20 MARS 1999 —

- 15 h GRAND JEU CARNAVALESQUE à Giget : départ du Chêne Vert (suivre fléchage*)
"A la recherche du trésor de Mesquin de Mortefouille"
- 17 h 30 : GRAND DÉFILÉ DE RUES à Mouthiers : départ du Champ de Foire avec jugement et crémation de M. Carnaval
- 20 h : REPAS MÉDIÉVAL ET BAL TRADITIONNEL
Au choix : Apéritif médiéval, Garbure, Cochonailles, Grillades, Omelettes aux herbes, "Mojettes", Brochettes de fruits, Gâteaux, Buvette médiévale pour tout public.
A la carte : chaque plat = 1 héro (1 héro = 5 francs de nos deniers d'aujourd'hui)
- BAL FOLK avec orchestre "Gric de Prat"

POUR VOUS AIDER À PRÉPARER CETTE FÊTE :
Le Centre Social, l'Association Carnaval, l'Association des Parents d'Elèves, la MJC et Sentiers de Boëme vous aident pour vos costumes et accessoires.

TOUS CONTACTS : 05 45 67 84 38

* Transport collectif possible de Mouthiers à Vœuil et Giget.

SCM Football

Le SCM est triste : un de ses anciens dirigeant et Président, Jean-Jacques BREGIER nous a quitté brutalement. Dévoué, malgré ses obligations et son travail d'artisan, cet homme discret a tenu une grande place au sein de notre association. La retraite venue, il a pris du recul, mais venait souvent voir son petit fils à l'école de foot.

Les nouveaux et les anciens dirigeants s'associent à la peine de sa famille, et l'assurent de toute leur sympathie dans ces moments difficiles.

BIBLIOTHÈQUE

A pied, à cheval ... et en voiture !

La bibliothèque vous fera découvrir
ces moyens de locomotion
des plus ordinaires au plus insolites.
Un choix de beaux livres
pour enfants et pour adultes.

SECOURS POPULAIRE DE MOUTHIERS

Au local du Secours Populaire, 57, rue de la Boëme,

BRADERIES

le 1^{er} samedi et le 3^{ème} lundi de chaque mois

DU 1^{ER} AVRIL AU 31 MAI

Sur votre agenda...

• MARS 99

- 6 : Don du sang Moutiers
- 6 et 7 : VTT - 10^{ème} Boucle de la Boëme
- 13 : AG Donneurs de sang à Péreuil
- 14 : Repas des chasseurs
- 14 : Randonnée pédestre (matin)
- 19 : Journée Souvenir FNACA
- 20 : Carnaval
- 20 et 21 : Voyage neige Donneurs de sang
- 26 : Anniversaires au Cercle des Aînés
- 28 : Randonnée pédestre (matin)

• AVRIL 99

- 11 : Randonnée pédestre
- 24 : Soirée Théâtre-Comité des Fêtes
- 25 : Randonnée pédestre
- 25 : Repas Société de Chasse - Chevreuil (broche)

ETAT CIVIL

Naissances

- Le 25 janvier 1999 : Maxime LALANDE
- Le 9 février 1999 : Dylan BOCQUIER
- Le 14 février 1999 : Valentin CHAGNAUD
- Le 15 Février 1999 : Luke FOURNIER

Décès

- Le 31 janvier 1999
Mme Marie PAGOT veuve ROBIN - "Les Reigniers"
- Le 17 février 1999
M. Jean-Jacques BREGIER - Rue de la Boëme

TOUR DE GARDE DES MEDECINS - Mars 99

- 07 mars : Dr CAVARD - La Couronne
- ☎ 05 45 67 24 23
- 14 mars : Dr FORGEAUD - Nersac
- ☎ 05 45 90 60 77
- 21 mars : Dr BRANGER - La Couronne
- ☎ 05 45 67 19 39
- 28 mars : Dr VALLAT - La Couronne
- ☎ 05 45 67 44 40

Le prochain bulletin

IL paraîtra début avril. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 20 mars.

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dûs à d'éventuels retards de parution.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Nom des agents recenseurs :

- SECTEURS N°1 (Partie Nord-est de la commune)
→ **M. Edouard GANNE**
- SECTEUR N°2 (Partie Sud-est de la commune)
→ **Mlle Dominique NOMPEX**
- SECTEUR N°3 (Partie Sud-ouest de la commune)
→ **M. Frédéric POUGEARD**
- SECTEUR N°4 (partie Nord-ouest de la commune)
→ **Mlle Ganaël CAREL**



L'équipe du Comité des Fêtes pour le concours de belote



Les cyclistes ont un maillot à mouiller



Signature convention ANPE-Centre Social

Photos Alain PORTE